



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N° 33-20191129**

**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA  
REHABILITATION DE LA DECHETERIE DES GREGUES -  
COMMUNE DE SAINT-JOSEPH**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois de novembre à neuf heures et quarante minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12<sup>ème</sup> km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 20 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129) ainsi que de celle de Monsieur Olivier RIVIERE (de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 41-20191129 puis de l'affaire n° 43-20191129 à l'affaire n° 54-20191129) et de celle de Monsieur Bachil VALY (de l'affaire n° 42-20191129 à l'affaire n° 42-20191129).

**NOTA :**

Nombre de conseillers  
en exercice : 48

Présents : 32  
Absents représentés : 10  
Absents : 06

**ETAIENT PRESENTS**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 46-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), José PAYET, Monique BENARD-DESLAIS, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Anissa LOCATE, Laurence MONDON, Rito MOREL, François ROUSSETY (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 33-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jessica SELLIER, Catherine TURPIN.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Gilberte GERARD, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Henri-Claude YEBO.

Alin GUEZELLO.

**- Commune de l'Entre-Deux -**

Isabelle PARIS-GROSSET, Bachil VALY.

**- Commune de Saint-Philippe -**

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

**REPRESENTES-PROCURATION**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON (*représenté par Olivier RIVIERE, de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Pierre ROBERT (*représenté par Jacqueline FRUTEAU-BOYER*), Denise BOUTET TSANG CHUN SZE (*représentée par Emmanuelle HOARAU*), Daniel MAUNIER (*représenté par Catherine TURPIN*), François ROUSSETY (*représenté par José PAYET, de l'affaire n° 34-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Marcelin THELIS (*représenté par Rito MOREL*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Patrick LEBRETON (*représenté par Henri-Claude HUET*), Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Rose Andrée MUSSARD*), Marie-Jo LEBON (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Harry MUSSARD*).

**- Commune de l'Entre-Deux -**

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

**ETAIENT ABSENTS**

**- Commune du Tampon -**

Marie France RIVIERE, Albert GASTRIN (*de l'affaire n° 47-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*).

Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

## **AFFAIRE N° 33-20191129**

### **MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REHABILITATION DE LA DECHETERIE DES GREGUES – COMMUNE DE SAINT-JOSEPH**

Le Président rappelle à l'assemblée que la Communauté d'Agglomération compte aujourd'hui quatre (4) déchèteries sur son territoire, dont trois (3) situées sur la Commune du Tampon, et une (1) sur celle de Saint-Joseph.

Par délibération du 23 mars 2018 (affaire n° 26-20180323), le Conseil Communautaire avait acté la volonté de réhabiliter la déchèterie des Grègues à Saint-Joseph – devenue par trop vétuste – en validant le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Pour mémoire, les travaux prévoient notamment :

- Les travaux préparatoires,
- Les terrassements généraux,
- Les démolitions de l'existant pour réhabilitation,
- Le traitement de surface,
- Le réseau d'Assainissement des Eaux Usées (AEU),
- Le réseau d'évacuation des Eaux Pluviales (EP),
- Le réseau d'Alimentation en Eau Potable (AEP),
- Les réseaux techniques spécifiques (CF/cf),
- Le réseau d'éclairage (option),
- Les espaces verts, les plantations,
- Le local « gardien », le local « déchets DSM & DEEE »,
- Le réseau caméra (option).

Le Président informe que le coût total estimé de l'opération s'élève aujourd'hui à 469.604,40 € hors taxes.

Dans le cadre de son dispositif de soutien « Economie circulaire des déchets » 2015-2020, l'ADEME (Agence de l'Environnement & de la Maîtrise de l'Energie) soutient cette opération d'investissement.

De plus, le Président rappelle à l'Assemblée (affaire n° 20-20190715) que la CASUD a répondu à l'appel à projets de Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux (DETR) 2019 de l'État pour ce projet, lequel s'est vu obtenir une suite favorable.

Ainsi, le nouveau plan de financement de cet investissement se présente désormais comme suit :

Origines	Montants attribués (Hors Taxes)
ADEME	146.233,50 € soit 34,57 % du coût prévisionnel des travaux envisagés et 28,04 % du coût prévisionnel total de l'opération
DETR 2019	190.350,00 € soit 40,53 % du coût prévisionnel des travaux envisagés et 36,50 % du coût prévisionnel total de l'opération
Autofinancement CASUD	133.021,40 € soit 28,04 % du coût prévisionnel des travaux envisagés et 34,57 % du coût prévisionnel total de l'opération
<b>Total Général HT</b>	
... .. <i>Travaux</i>	<b>469.604,40 €</b>
... .. <i>Opération</i>	<b>521.492,40 €</b>

*Les coûts d'opération incluent : les travaux, la maîtrise d'œuvre, la Coordination Santé & Sécurité, le Contrôle Technique, les études Géotechnique & Hydraulique*

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le plan de financement pour la réhabilitation de la déchèterie des Grègues à Saint-Joseph présentant :
  - une participation de l'ADEME actée à 146.233,50 € soit 28,04 % du montant prévisionnel de l'opération,
  - une participation de l'État au titre de la DETR 2019 actée à 190.350,00 € soit 36,50 % du montant prévisionnel de l'opération,
  - une participation en autofinancement actée à 133.021,40 € soit 35,46 % du montant prévisionnel de l'opération.
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce relative à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

## **DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Le Conseil,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages,**

- **approuve le plan de financement pour la réhabilitation de la déchèterie des Grègues à Saint-Joseph présentant :**
  - **une participation de l'ADEME actée à 146.233,50 € soit 28,04 % du montant prévisionnel de l'opération,**
  - **une participation de l'État au titre de la DETR 2019 actée à 190.350,00 € soit 36,50 % du montant prévisionnel de l'opération,**
  - **une participation en autofinancement actée à 133.021,40 € soit 35,46 % du montant prévisionnel de l'opération,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

**Abstention : 00**

**Contre : 00**

**Pour : 42**

**POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Président de la CASUD,**



**André THIEN AH KOON**